

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Chez Alma Association Inc.	Numéro de permis 2024032	Date d'inspection Le 11 avril 2025	
Nom de l'établissement Garderie Chez Alma		Numéro de téléphone (506) 740-4283	
Adresse 161 boulevard Isidore-Boucher Saint-Jacques NB E7B 1W4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant et en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Pour un meilleur fonctionnement du groupe des 3-12 ans durant cette journée pédagogique, j'ai demandé qu'ils se divisent en 2, donc 2 groupes de 6 enfants.

Observation de l'accueil, de la collation en avant-midi (toast avec confiture et du lait), des changements de couche, du lavage des mains, du dîner (préparé par un traiteur), de la sieste et de la collation en après-midi (yogourt).

Les enfants de 2 ans vont à l'extérieur lors de ma visite.

Discussion et suggestions ont été abordées avec l'administrateur, les éducateurs\éducatrices concernant les périodes de transitions (horaire visuel, sablier, chansons, etc.), avoir des photos de la famille de l'enfant, utilisation des locaux et une copie du règlement sur les permis a été remis à chaque éducateur\éducatrice présent.

Un suivi a été fait avec une agente pédagogique de la région pour offrir de l'aide au niveau des éléments du curriculum éducatif francophone tels que les périodes de transitions, la routine en fonction des enfants, des comportements acceptables ou pas, personne de soutien à l'inclusion, etc.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 avril 2025

Date

original signé par

Vadel Takam

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 avril 2025

Date